

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

### DECRET N° 100/ 084 DU 29 MARS 2021 PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE EXECUTIF PERMANENT ET DES DIRCTEURS AU SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA « SEP-CNLS »

---

#### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret-loi n° 1/024 du 13 juillet 1989 portant Cadre Organique des Administrations Personnalisées de l'Etat ;

Vu le Décret n° 100/174 du 4 novembre 2008 portant Modification du Décret n° 100/32 du 1<sup>er</sup> mars 2002 portant Organisation, Fonctionnement et Composition du Conseil National de Lutte contre le Sida ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/093 du 09 novembre 2020 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida ;

#### DECRETE :

**Article 1 :** Est nommé Secrétaire Exécutif Permanent du SEP-CNLS :

**Dr Désiré NDUWIMANA.**

**Article 2 :** Est nommé Directeur Technique au SEP-CNLS :

**Dr Jean Georges RUKUBO.**

**Article 3 :** Est nommée Directeur Administratif et Financier au SEP/CNLS :

**Madame Odette NDUWIMANA.**

**Article 4 :** Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 5 :** Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 29 mars 2021

Evariste NDAYISHIMIYE.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Alain-Guillaume BUNYONI  
Commissaire de Police Général.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA,



Dr. Thaddée NDIKUMANA.

